

# POLICE PARTOUT... JUSTICE NULLE PART!

LA SECONDE « LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION  
POUR LA PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTERIEURE » A ÉTÉ  
VOTÉE LE 21 DECEMBRE 2010 A L'ASSEMBLÉE NATIONALE



## LA LOPPSI 2, QU'EST-CE QUE C'EST?

### ➤ L'interdiction et la destruction de tout habitat alternatif

*Concrètement:* pour tous les mal-logés (camps de fortune, squatters, Roms), des injonctions du préfet à quitter les lieux en 48h, sans avis du juge, sans dispositif de relogement, sans trêve hivernale... mais avec le bulldozer.

### ➤ La surveillance du web et de nos échanges électroniques

*Concrètement:* l'établissement d'une liste noire de sites web interdits de consultation depuis le territoire français, c'est-à-dire la censure gouvernementale d'Internet.

### ➤ L'instauration d'un couvre feu pour les moins de 13 ans

*Concrètement:* des mesures individuelles à l'initiative du préfet, sans recours au juge pour enfants et des sanctions à l'encontre des parents des mineurs récidivistes...

La LOPPSI 2, c'est aussi: la multiplication de la vidéo-surveillance, une impunité totale pour les agents du renseignement, la généralisation et les croisements entre différents fichiers de police, l'installation de « mouchards » informatiques et bien d'autres mesures encore.

Où trouver plus d'infos?

Sur internet: <http://antiloppsilille.herbesfolles.org> ou <http://abasloppsi.flexnet.net/>

Où contacter le collectif lillois opposé à la LOPPSI?

Par mail: [antiloppsilille@herbesfolles.org](mailto:antiloppsilille@herbesfolles.org)

**Journée de sensibilisation à la LOPPSI 2, samedi 15 janvier 2011  
de 14h à 17h, place de la République à Lille**

**Prochaine réunion publique: mardi 18 janvier 2011 à partir de 19h, Maison  
Régionale de l'Environnement et des Solidarités, 23 rue Gosselet à Lille**